

Septembre 2024

# Allondresse -La - Malmaison

<http://www.allondresse-lamalmaison.com>

Le processus de suppression des fils et câbles dans la rue du Château d'Eau et la rue Fontaine du Geai va commencer. LOSANGE intervient pour la fibre, les 1er et 2 octobre. ORANGE et ENEDIS vont suivre. De nouveaux poteaux supportant l'éclairage public vont remplacer les anciens et deux ou trois luminaires supplémentaires seront ajoutés pour améliorer l'éclairage nocturne. Les travaux de remplacement des canalisations d'eau avancent bien. Le côté pair de la rue Vauban ainsi que la rue de la Providence sont terminés. L'entreprise a entrepris le côté impair de la rue Vauban. Les bornes incendie vont être remplacées par de nouvelles de diamètre supérieur, afin d'améliorer la sécurité incendie. Les travaux se termineront par la rue Jeanne d'Arc.

La fin des travaux et la mise en service du nouveau réseau permettront de réduire considérablement le volume des fuites d'eau. Je rappelle que l'opération ne concerne que le remplacement des branchements existants. En cas de nouveaux branchements, les travaux seront directement facturés par l'entreprise, aux particuliers et donneront lieu à une taxe de raccordement, au profit de la Commune. A noter que le Conseil examine les projets de travaux de remplacement des canalisations sur Allondresse en 2025;

La rentrée scolaire s'est très bien passée : une satisfaction pour la Municipalité, mais aussi pour les enfants et les parents qui nous ont fait confiance. Mme Floriane MAYORAL a pris son poste de directrice d'école accompagnée par Mme Aline FISCHER, en sa qualité d'ATSEM. L'activité périscolaire assurée par Mme Valérie WACKENHEIM a repris. En raison de l'absence de cars scolaires, le périscolaire est installé à l'école. Comme je l'ai suggéré lors du dernier petit journal, et en accord avec l'enseignante, l'école est ouverte à des bénévoles pour participer à des ateliers créatifs. Les volontaires sont les bienvenus et ils doivent s'adresser à la directrice afin de définir un créneau horaire, même occasionnel. Par ailleurs, des activités sportives et musicales vont être assurées gratuitement. Ce qui permettra à l'équipe enseignante de se consacrer pendant ce temps, aux

enfants, pour les acquis fondamentaux.

Je remercie les parents qui sont venus, pendant les vacances, faire du tri et du rangement au sein de l'école. Les différentes pièces du bâtiment ont été réorganisées, afin d'offrir un cadre accueillant et propice à l'enseignement.

Enfin, la Commune a acheté l'ensemble des fournitures et manuels scolaires. De nouvelles inscriptions sont prévues aux vacances de la Toussaint.

Il est prévu une intervention du maire à l'école pour présenter aux jeunes, les symboles de la république et évoquer avec eux les fêtes nationales.

Ils pourront visiter la salle des mariages, apprendre comment se déroulent les réunions de conseil, les élections...

En outre, le feu d'artifices organisé par le Comité Franco-belge en concertation avec la Commune a été un succès. Vous avez été nombreux, de tous les âges, à participer au barbecue et au tir du feu. Cette réussite a cependant été entachée par un vol de boissons, plats de nourriture dans la nuit, après le départ des organisateurs. C'est triste pour les bénévoles.

Avec le Club de l'Amitié, nous avons poursuivi les activités avec les jeunes, activités subventionnées par la CAF de Meurthe-et-Moselle qui a accepté notre dossier. Des ateliers associant jeunes et adultes ont été organisés au cours des mois de juillet et août.

Enfin, comme chaque fin d'année, la Commune reçoit Saint-Nicolas, pour le plaisir des enfants de 18 mois à 12 ans. Un goûter et une animation sont prévus le samedi 7 décembre 2024 à la salle polyvalente.

Très cordialement  
J-F MARIEMBERG

**Mariages**

- 14 septembre 2024 Monsieur Francis JONETTE et Madame Stéphanie LALLEMAND rue du Château d'Eau
- 28 septembre 2024 Monsieur Jean LEONARD et Madame Antonine MUNAUT rue du Paquis en Forêt
- 16 novembre 2024 Monsieur Julien DEOM et Madame Baldwina MALGRAS rue du Bois la Dame

**Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.**

**Décès**

- 2 juillet 2024 Monsieur Daniel HERBIN rue du Château d'Eau
- 2 juillet 2024 Monsieur Robert GELHAY rue du Château d'Eau
- 12 août 2024 Monsieur Daniel CLAUDET (anciennement du Château d'eau)

**Nouveaux habitants****Nous présentons nos sincères condoléances à la famille**

- Madame Claire DE BACKERE et ses deux fils, 17, rue Vauban
- 16 août 2024 Monsieur Martin FROGNET et Madame Irina MALGRAS 22, rue du Bois la Dame
- 1er septembre 2024 Madame Floriane MAYORAL, son époux et son fils, 4, rue du Château d'Eau
- 7 septembre 2024 Monsieur Etienne HUBERT et Madame Anne MASSINON 5B, rue du Château d'Eau
- 16 septembre 2024 Monsieur et Madame REILAND Damien et Carina et leurs deux enfants, 3, Ecart de Sainte-Reine

**Nous leur souhaitons la bienvenue !**

## Les principales délibérations du Conseil

### Travaux d'investissement pour 2025

Pour 2025, le maire propose au Conseil municipal, les travaux suivants :

Remplacement des canalisations d'eau datant des années 1950, sur le village d'Allondrelle et enfouissement des réseaux rue Claire-Fontaine.

Remplacement de la porte du garage et de la porte de grange de la mairie de La-Malmaison ;

Réalisation d'un réseau d'électricité neuf dans les locaux des services techniques de la mairie de La-Malmaison.

S'agissant des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, fibre optique), le Service Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle prévoit des travaux **rue Claire-Fontaine**.

La T2L sera sollicitée pour prendre en charge au travers d'une convention de mandat, la part éclairage public qui lui incombe.

S'agissant du réseau d'eau, le bureau d'études Techni-Conseils va produire une évaluation des travaux.

Le sujet sera présenté lors d'un futur conseil municipal. Un marché sera passé.

Le maire sollicite le Conseil pour :

Accepter le programme de travaux pour 2025 tel que défini ci-dessus.

### Reprise des concessions abandonnées

La difficulté de gérer le cimetière conduit le Conseil à la reprise de concessions abandonnées. En effet, un certain nombre de sépultures menace ruine. Une procédure particulière de constat de l'état d'abandon, puis d'information des descendants sera mise en œuvre :

Cette procédure permettra d'aboutir pour certaines concessions, au constat officiel d'un état d'abandon. Il sera déposé en sous-préfecture, la liste des concessions en état d'abandon.

Le reprise des sépultures peut être réalisée après un délai de trois ans à compter de la publication du procès-verbal. Le Conseil décide d'entamer la procédure de reprise.

### Calendrier de la chasse 2024-2025

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février
15	6	3	1	5	2
29	20	17	8	19	16
			22		23

## Les principales délibérations du conseil

### Dépenses possibles au budget du CCAS

Le conseil municipal précise les postes de dépenses pris en charge par le CCAS :  
Frais de cérémonies, dont celles des fêtes nationales (gerbe de fleurs, boissons et alimentation, ...)  
Cadeaux pour mariages ou anniversaires de mariages  
Goûters du périscolaire  
Fleurs et végétation destinées à agrémenter les deux villages,  
Saint-Nicolas des enfants,  
Colis ou repas pour les anciens,  
Séances de gymnastique douce et autres activités éducatives ou de maintien en forme.  
Subventions aux associations,  
Dépenses et frais au profit de personnes en grande difficultés.  
Voté à l'unanimité.

### Recrutement d'une ATSEM

Suite à la dissolution du Syndicat du pays de Charency-Vezin et du regroupement pédagogique inter-communal associé, l'école d'Allondrelle-La-Malmaison est réouverte à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024. Il y a lieu de créer un emploi d'ATSEM pour accompagner l'enseignante. Le Conseil décide que le choix parmi les candidates sera réalisé par l'enseignante après entretien. Le maire est chargé d'établir un contrat.

### Dispositif anti-calcaire

Une première étude en vue d'installer un dispositif anti calcaire a été réalisée. Lors de la réunion du 24 mai 2024, le Conseil a demandé au maire de solliciter d'autres propositions. Le maire a chargé deux membres du conseil de proposer des devis supplémentaires.  
Par ailleurs, de son côté le maire a obtenu un autre devis de la société Europaz, spécialiste du traitement de l'eau. Le projet consiste à poser deux dispositifs anti calcaire sur le réseau. L'un sera positionné à la sortie du château d'eau de La-Malmaison, le second à la sortie du réservoir d'Allondrelle ;  
Au niveau du château d'eau, le dispositif sera installé par la société MTP lors du raccordement à la nouvelle canalisation. Pour Allondrelle, la complexité de l'installation justifie qu'une entreprise spécialisée soit choisie pour installer le dispositif. L'opération sera financée sur le budget de l'eau, au compte 21531 « réseau d'adduction d'eau ».

### Sécurisation d'un puits à La-Malmaison

A l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux rue du Château d'eau, il est envisagé de remplacer les pierres posées au-dessus d'un puits, par une plaque en béton armé, afin de sécuriser cet endroit.  
Un premier devis a été produit par l'entreprise MTP. Il a été demandé à un entrepreneur local de fournir un devis concurrent. Aucun devis n'a été fourni.  
L'opération sera intégrée au marché de travaux. Voté à l'unanimité.

### Travaux ONF

Les parcelles 16 et 17 sont proposées cette année, en martelage, à la Commune.  
Pour l'exercice 2024-2025, le Conseil prévoit que seront réservés à l'affouage, les houppiers et les petits bois. Il demande à l'ONF, la délivrance de ces coupes ainsi que les arbres tombés en forêt communale. L'ONF procédera à l'abattage ;  
Le Conseil désigne comme garants : MM MARIEMBERG Jean-François, BUDIN Eric et LEDOYEN Jean-Pierre qui ont déclaré accepter ces fonctions et de se soumettre solidairement à la responsabilité déterminée par l'article L 243 1 du code forestier et de la pêche maritime.  
La taxe d'affouage reste inchangée :  
sur le plat : 8,50 € HT le stère  
en côte : 6,00 € HT le stère.  
Le Conseil sollicite l'ONF, afin d'obtenir le permis d'exploiter ces parcelles.  
Par ailleurs, l'ONF propose une prestation d'encadrement d'entreprises d'exploitation forestière, conformément au devis présenté. Ce devis concerne également des travaux prévus sur la parcelle n° 17.  
A l'unanimité, le Conseil décide d'accepter la proposition.

Date	Activités
11 novembre 2024	Fête nationale : rendez-vous à 11H00 devant la mairie de La-Malmaison, dépôt d'une gerbe de fleurs et vin d'honneur à la salle polyvalente à Allondrelle ;
7 décembre 2024	Saint-Nicolas vient à la salle polyvalente pour les enfants de 18 mois à 12 ans ayant réservé leur participation.

## Les activités dans la Commune

### Les jeunes ayant participé aux chantiers cofinancés par la CAF, le Club et la Commune.

Merci aux jeunes qui ont participé à l'entretien des 2 villages : Arthur, Manon, Lyla, Léna, Axel, Raphaël, Matthieu, Pierre-Louis, Lucile, Théo, Danyals, Mathis, Justine, Yanis, Paul.

Une sortie dans un parc d'attractions a été réalisée avec les jeunes ayant participé à tous les ateliers.



### Les jeunes et les olympiades



Les activités menées sous l'égide du Club de l'Amitié ont été aussi l'occasion de jeux et de moments conviviaux avec les jeunes.



### Accueil de la nouvelle secrétaire de mairie

Le Conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir la nouvelle secrétaire de mairie : Madame Odile MARSEU.

Elle est lauréate du diplôme universitaire de secrétaire de mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

### Feux d'artifices privés

Il est rappelé que les feux d'artifices organisés par les particuliers au moment des fêtes de fin d'année sont interdits par arrêté préfectoral.

Il faut se mettre à la place des gens qui dorment déjà, ou des animaux. L'an dernier, il y a eu un avortement chez un agriculteur.

### La rentrée scolaire 2024-2025



### Gymnastique pour les seniors

Financée par la Commune, l'activité « gym prévention santé » a redémarré en janvier 2024, pour 40 nouvelles séances, étalées sur 2024, chaque mercredi, de 14h30 à 15h30. Cette gymnastique douce se pratique assis ou debout. Il reste quelques places, n'hésitez pas à venir essayer !